00514

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE INTERNATIONALE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

Abidjan, le 14 JAN 2020

N° 552 /MAE/SG/DFPI/SDOI/db/ta/nmc

OBJET : Appel à candidatures
pour un poste d'Ingénieur en radio-communication Junior
à l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Monsieur le Directeur de Cabinet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance l'appel à candidatures pour un poste **d'Ingénieur en radio-communication Junior,** à Genève, publié par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

Les dossiers de candidature doivent être soumis **avant le 16 février 2020**, via le site web suivant : **http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html**.

Je vous saurais gré des dispositions que vous voudrez bien faire prendre en vue d'assurer une large diffusion de cet avis.

Vous voudrez bien trouver en annexe, l'avis de vacance référencé N°45P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P1 du 16 décembre 2019 du Secrétariat de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), y relatif.

Cette information a déjà été communiquée à vos services par voie électronique, vu le délai rapproché.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Directeur de Cabinet**, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par Ordre
Le Secrétaire Général Adjoint

République de Côte d'Ivoire
Ministère des Affaires Etrangères

Albert Gueu DOLE
Ambassadeur

MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET
DU MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

ABIDJAN

dfpi@diplomatie.gouv.ci

ARRIVE LE 17 DEC. 20
No ENREGIST. 5166

Secrétariat général (SG)

Genève, le 16 décembre 2019

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention du Directeur général

Lettre circulaire N° 68

Sujet: **Avis de vacance Nº 45P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P1**

Monsieur le Directeur général,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont invitées à diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement: universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 16/02/2020 sur notre site web http://www.itu.int/employment/Recruitment/index.html.

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Guadalajara, 2010), affirmant que: "... lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats de régions du monde qui sont insuffisamment représentées dans les effectifs de l'Union, en tenant compte de l'équilibre qu'il est souhaitable d'obtenir entre le personnel féminin et le personnel masculin. »

Le Conseil à sa session de 2001 a adopté la Résolution 1187 afin d'encourager les Etats Membres et les Membres des Secteurs à suggérer pour des emplois à l'UIT, particulièrement dans les catégories professionnelle et supérieure, des candidates dûment qualifiées.

Les fonctionnaires qui sont déjà au service de l'Union peuvent poser leur candidature à cet emploi.

Mr. Houlin ZHAO
Secrétaire général

Annexes: **Avis de vacance Nº 45P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P1**

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers. L'UIT organise également les manifestations mondiales TELECOM, qui rassemblent les représentants les plus éminents des secteurs public et privé et favorisent les échanges d'idées et de connaissances, dans l'intérêt de tous

AVIS DE VACANCE N° 45P-2019/BR-TSD/EXTERNAL/P1

Date de parution: 16 décembre 2019
Candidatures en cours d'acceptation

Les candidatures féminines sont encouragées

Fonctions: Ingénieur en radiocommunication junior

Numéro de poste: R41/P1/815

Date de clôture (23.59 Genève CH) : **16 février 2020**

Durée de contrat: 2 ans avec possibilité de prolongation de 2 ans supplémentaires

Type de contrat: Contrat de durée déterminée

Lieu d'affectation: Genève, Suisse

Grade: P1

Organe:
Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Unité organisationnelle:
Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD) comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des

services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

Attributions / Responsabilités

Sous la supervision du Chef de la Division des services fixes et mobiles, le/la titulaire s'acquitte des tâches suivantes:

- Fournit un appui dans le cadre de l'examen technique et réglementaire des fiches de notification d'assignations de fréquence soumises par les administrations.
- Développe, améliore et teste les logiciels pertinents.
- Fournit un appui au Chef de la Division dans la réalisation des tâches administratives.
- Effectue des recherches et fournit des informations générales pour divers projets relatifs aux technologies des radiocommunications actuelles.
- Fournit une assistance au Chef de la Division dans la réalisation des travaux préparatoires pour les conférences et dans l'organisation des réunions, et participe, au besoin, à ces manifestations.
- Prépare des rapports et tient à jour des statistiques, le cas échéant.
- S'acquitte de toute autre tâche qui peut lui être confiée.

Compétences

- **Compétences essentielles:** Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats, et; Esprit d'équipe et collaboration.
- **Compétences fonctionnelles essentielles:** Ouverture à l'innovation et au changement, et; Aptitude à planifier et à organiser.
- **Compétences techniques essentielles:** Une connaissance des applications informatiques dans les domaines des sciences et de l'ingénierie ainsi qu'une aptitude à les utiliser sont nécessaires. Capacité et volonté d'apprendre et de se tenir au courant dans le domaine des technologies des radiocommunications et de l'information.

Qualifications requises

Formation:
Titre universitaire en ingénierie des télécommunications (science/ingénierie, génie électrique/électronique) avec une spécialisation en radiocommunications, OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un titre universitaire dans l'un des domaines précités.

Expérience:
Au moins une année d'expérience dans le domaine de l'emploi. Des diplômes universitaires plus élevés dans des domaines connexes peuvent être considérés comme équivalents à une année

d'expérience professionnelle. Une connaissance du Règlement des radiocommunications serait un avantage.

Langues:
Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération.)

Informations supplémentaires:
Salaire:
Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de $ 37,012 + indemnité de poste $ 27,981

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à http://www.itu.int/en/careers/Pages/Conditions-of-Employment.aspx

---

Les candidats seront contactés directement en cas de sélection pour un test écrit. Des interviews peuvent être effectuées lors de l'évaluation des candidats.

Pour plus d'information concernant les conditions d'emploi, veuillez cliquer sur ce lien

Les candidats ne seront contactés que si leur candidature est susceptible d'être retenue

Candidatures en cours d'acceptation

L'UIT est un espace non fumeur